

## CAFE CLIMAT N° 8 DU 24 JANVIER 2007

### LE BOIS EST-IL UNE ENERGIE D'AVENIR ?



Compte-rendu du café climat du mercredi 24 janvier à la Brasserie Le Lido avec **Olivier Boulay**,  
Directeur d'Anoribois, interprofession de la filière forêt-bois en Haute-Normandie,

Olivier Boulay a commencé par dresser un tableau rapide de la filière bois en Haute-Normandie : une région plutôt moins boisée que la moyenne nationale (18% de la surface contre 30% environ de la surface pour la moyenne nationale). 85 % de feuillus, 15% de résineux. Chaque année, seulement 60 à 70% de l'accroissement biologique de la forêt est récolté : il existe donc encore un large potentiel de développement (La part destinée au bois énergie pourrait quasiment doubler).

La récolte en Haute-Normandie est actuellement de 1 000 000 m<sup>3</sup>/an dont 45% sont destinés au bois énergie, 30% à la scierie (bois d'œuvre), 25% à la trituration (papier panneaux de particules)

Evolution des peuplements :

- ☞ aujourd'hui on s'oriente vers des peuplements plus diversifiés (résistent mieux aux tempêtes), certaines essences comme le hêtre pourraient être appelées à reculer du fait du changement climatique.

Pour le bois énergie, plusieurs systèmes de chauffage existent :

**La chaudière bûche** est aujourd'hui la plus couramment installée.

- ☞ avantage : facilité d'approvisionnement. Bon rendement des bûches (pour une unité énergétique = rendement de 16/chiffres Ademe).
- ☞ Inconvénient : recharger toutes les 8 heures environ. Attention à bien choisir son bois : le rendement peut aller de 1 à 3 selon la densité et le taux d'humidité du bois. Préférer des bois denses (chêne, fruitiers, hêtre, châtaignier...) et bien secs (au moins 18 mois de repos après la coupe).

**La chaudière à granulés :**

- ☞ avantage : facilité d'utilisation (s'utilise comme une chaudière fioul), pouvoir calorifique intéressant,

- ☞ inconvénients : moins bon rendement énergétique global du fait de la transformation du bois (Pour une unité d'énergie consommée , rendement de 6), coût plus élevé de fonctionnement (coût en hausse aujourd'hui du fait de la rareté mais devrait se stabiliser), manque de visibilité de la ressource (aujourd'hui 1 seul fabricant dans la région Manubois aux Grandes Ventes avec une production annuelle de 2500 t qu'il compte doubler prochainement)

### **La chaudière à plaquettes :**

- ☞ avantage : très bon rendement (1 unité = 15 de rendement), chargement peut également être automatisé, coût de fonctionnement moins élevé que le granulé (la ressource est moins chère puisque moins transformée)
- ☞ inconvénient : peu de chaudières existantes et coût d'installations un peu plus élevé, pas de filière d'approvisionnement mise en place.

Olivier Lainé, agriculteur a présenté son association Eden qui peut mettre en contact particuliers intéressés et professionnels. Contact : 02 35 34 02 36 ou 06 08 54 99 26

Des aides sont prévues par la région : jusqu'à 3000 euros pour une chaudière/700 euros pour 1 poêle. Sous la condition que le matériel ait obtenu le label « flamme verte »

**A noter** : il existe également des labels pour les bois provenant de forêts écologiquement bien gérées. Label PEFC (européen) et label FSC (mondial).

Pour en savoir plus :  
Anoribois,  
1, rue Georges Clémenceau  
76230 Bois-Guillaume.  
Tel. 02 35 61 55 59 ou  
[www.anoribois.com](http://www.anoribois.com)